



12^e édition du festival Cabaret Vert
www.cabaretvert.com



130.000 habitants
64 communes

Lettre hebdomadaire d'information - 2^e année

Numéro 33 - 19 août 2016

À votre service...

gilles.grulet@ardenne-metropole.fr

Le service et l'accueil des usagers sont essentiels dans l'exercice des compétences d'Ardenne Métropole et on ignore parfois l'ampleur de cette tâche. Ces missions sont déclinées différemment selon les services mais savez-vous que sur une année, le service de l'eau répond à plus de 20.000 demandes de particuliers et le service des déchets à près de 5.000 ? Cette relation avec l'usager est donc un chaînon primordial de la mission des services de la communauté d'agglomération, en lien permanent avec la population.

Salut, ça charte ?

christelle.marechal-caprara@ardenne-metropole.fr

Depuis que notre agglomération s'est dotée de sa toute nouvelle charte graphique et de son logo flambant neuf, notre lettre hebdo était un peu jalouse... Mais patience, chère lettre adorée, ton tour va arriver ! La direction de la communication lui prépare une nouvelle toilette pour la rentrée de septembre, dans un esprit plus proche de notre nouvelle charte. Et oui, encore du rouge et du bleu !

Triez, on s'occupe du reste !

eric.picart@ardenne-metropole.fr

L'engagement du Cabaret vert en matière de respect de l'environnement est un axe fort que soutient Ardenne Métropole.

Au cœur du [village associatif du festival](#), le service déchets d'Ardenne Métropole et Valodéa partageront un stand pour promouvoir de façon ludique le tri des emballages. En s'associant, les deux structures aborderont ainsi toutes les étapes du tri : la collecte, le traitement et le recyclage. Ainsi, cet événement permet de rappeler que le tri est l'affaire de tous et que chacun a un rôle à jouer pour préserver le monde de demain.

Appel à projets

fanny.mauzat@ardenne-metropole.fr

Après un été passé à procéder aux derniers réglages, le moteur Leader est prêt à démarrer. Il ne lui manque que le carburant, entendez par là les idées ou initiatives qui vont pouvoir être financièrement soutenues dans le cadre de ce contrat liant Ardenne Métropole à la Communauté européenne. Pour ce faire, un appel à projet va être lancé en octobre afin d'identifier les projets potentiellement éligibles, qu'ils émanent de collectivités, d'entreprises ou d'associations. Rappelons que l'ensemble du territoire communautaire est concerné, à l'exception de Charleville-Mézières et Sedan.